1/ Les frais forfaitisés et les frais hors forfait sont gérés systématiquement de manière distincte. Avec la solution modélisée ci-dessus on obtient 2 collections de frais distinctes dans la classe FICHE FRAIS. Il est facile de travailler ensuite sur l’une ou l’autre de ces collections. Avec la solution qui relie FICHE FRAIS à FRAIS on obtiendrait une collection unique de frais. Chaque fois qu’on travaillerait sur les frais forfaitisés ou hors forfait, il faudrait tester chaque frais pour déterminer s’il est forfaitisé ou hors forfait, ce qui serait plus coûteux en ressources et en temps.

2/ Il n'existe que des frais de nature forfaitisés ou hors forfait. Instancier un frais dont on ne connaît pas la nature n'a donc aucun sens. La classe Frais est donc abstraite afin qu'elle ne puisse pas être instanciée.